

LVMH

LVMH : mise à disposition des comptes consolidés audités 2020

Paris, le 9 février 2021

LVMH Moët Hennessy Louis Vuitton annonce la mise à disposition de ses comptes consolidés audités 2020.

Ce document a été déposé le 9 février 2021 auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF). Il peut être consulté dans la rubrique Publications du site Internet de la Société (www.lvmh.fr).